

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Compléter informatiquement ce document PDF modifiable et le réinsérer sur la plateforme.

Référence unique du mandat : FR21 ZZZ 610247

Type de contrat : Prélèvements frais scolaires

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le lycée Haute-Vue à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du lycée Haute-Vue. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé ;
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	
NOM, PRÉNOM	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Adresse	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Code postal	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Ville	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Pays	<input style="width: 100%;" type="text"/>

DESIGNATION DU CREANCIER
LYCEE PROFESSIONNEL HAUTE-VUE Avenue des Cimes 64160 MORLAAS

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA <i>(cadre réservé à l'administration)</i>
FR21 ZZZ 610247

Nom de l'élève Prénom de l'élève

RÉGIME INTERNE 5 nuits INTERNE 4 nuits DP 5 jours DP 4 jours

Désignation du compte à débiter	
IBAN	<input style="width: 100%;" type="text"/>
BIC	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Paiement: récurrent ou unique

Document pdf modifiable à compléter informatiquement et à imprimer, à signer puis à réinsérer sur la plateforme accompagné d'un RIB

Signé à <input style="width: 300px;" type="text"/>	Signature	
Le (JJ/MM/AAAA) <input style="width: 200px;" type="text"/>		

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :
Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (en format IBAN/BIC)

Rappel : En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'agent comptable du lycée Haute-Vue. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différent directement avec le lycée Haute-Vue.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.